

Paris prolonge l'ouverture 24h/24 de quatre parcs jusqu'à fin août

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire, a décidé l'ouverture 24h/24 de plusieurs grands parcs pendant la canicule. « Cette ouverture est prolongée jusqu'à vendredi prochain, puis restera effective pour quatre d'entre eux du jeudi au samedi jusqu'à la fin du mois d'août », annonce-t-elle mardi.

L'Exécutif parisien a pris, dès le début de la période de canicule, une série de mesures pour permettre aux habitants de faire face aux températures élevées.

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, a ainsi décidé l'ouverture 24h/24 de plusieurs grands parcs, pour une superficie totale de 70 hectares, sur proposition du Groupe écologiste du Conseil de Paris. En complément des 122 espaces verts déjà ouverts en continu, ils ont permis aux Parisiens et aux touristes de profiter d'espaces de fraîcheur, où la température est inférieure en moyenne de 3 à 4 degrés par rapport aux autres quartiers.

« Cette initiative a rencontré un véritable engouement populaire et s'est déroulée dans de bonnes conditions », salue mardi Pénélope Komitès. « Aucun incident et aucune dégradation n'ont été relevés. En revanche, les détritiques déposés ont parfois nécessité un travail important de nettoyage par les agents de la Ville. Aussi j'invite les Parisiens à jeter les déchets de leur pique-nique dans les poubelles prévues à cet effet », détaille l'adjointe.

Fortes de ce succès, Anne Hidalgo et Pénélope Komitès ont décidé de prolonger cette mesure jusqu'au vendredi 10 juillet inclus, puis de la maintenir pour **quatre parcs, chaque jeudi, vendredi et samedi, jusqu'à la fin du mois d'août** :

- le parc Monceau (8e) ;
- le parc Montsouris (14e)
- le parc André Citroën (15e) ;
- le parc des Buttes Chaumont (19e) ;

L'expérimentation de ces ouvertures nocturnes répond ainsi à une demande forte des habitants. **« Elle nécessite que les Parisiens et les visiteurs fassent preuve du plus grand civisme.** Nous serons très vigilants sur le respect des règles de sécurité, de la propreté et du calme pour le voisinage. Sur ces deux derniers points, des efforts sont à fournir si nous voulons pouvoir reconduire le dispositif d'autres étés ou même à d'autres saisons », prévient toutefois Pénélope Komitès.

La Ville de Paris mettra à nouveau en place un gardiennage spécifique et augmentera le nombre de poubelles pour faciliter la collecte des déchets.